

Règlement d'ordre intérieur de la maison des jeunes

Zonnedaaw

Arrangements concernant le séjour Veuillez respecter les heures d'arrivée et de départ convenues. Le week-end, les heures d'arrivée et de départ font l'objet d'une discussion préalable avec le responsable. Pendant les vacances scolaires, l'heure d'arrivée est fixée à 15 h 00. L'heure du départ est fixée à 11 heures.

Veuillez respecter scrupuleusement les conditions de protection incendie, d'hygiène (voir cuisine) et de nuisance sonore.

Les règles de sécurité incendie à respecter sont les suivantes :

1. Une interdiction générale de fumer s'applique dans l'ensemble des locaux,
2. À votre arrivée, vous lirez attentivement les informations présentes relatives à la sécurité incendie. Vous trouverez ces informations sur le mur à côté du panneau de contrôle incendie.
3. A votre arrivée, vous devez vérifier si les équipements de sécurité incendie présents sont en bon état. Si tel n'est pas le cas, vous devez le signaler immédiatement. a. Les détecteurs de fumée et l'éclairage de secours sont accrochés sur un panneau de contrôle qui fonctionne en permanence. b. Les portes de secours ne peuvent être utilisées qu'en cas d'urgence, elles se trouvent également sur le panneau de contrôle d'évacuation.
4. Les lits ne peuvent pas être déplacés. Un maximum de deux lits peuvent être rapprochés et il doit toujours y avoir un espace de 80 cm entre les lits.
5. Les portes des sorties de secours ne peuvent pas être fermées à clé.
6. Les allées et les sorties doivent toujours être désencombrées
7. Aucune bouteille de gaz ne peut être utilisée
8. Les feux de camp ne sont autorisés qu'aux endroits prévus à cet effet et doivent faire l'objet d'une demande au service jeunesse de Geel au moins 3 mois avant le début, l'adresse e-mail pour formuler la demande est jeugdendienst@geel.be Les feux d'artifice sont interdits.
9. Le point de rassemblement en cas d'évacuation est le grand terrain de jeux à l'avant.

Les règles d'hygiène à respecter sont les suivantes :

- Respectez les bâtiments et les environs. Vous êtes responsable du nettoyage, de la désinfection et de la propreté des locaux, des équipements et des terrains. Une liste est affichée dans la cuisine.
- Chaque jour, les sanitaires et la cuisine doivent être soigneusement nettoyés et désinfectés avec des produits de nettoyage de type B (destruction bactérienne).
- À la fin de votre séjour, la maison et les terrains seront restitués dans leur état d'origine.
- Le ruban adhésif ne sera appliqué que sur la pierre, jamais sur du papier peint ni sur de la surface peinte. Vous n'utiliserez aucun clou, aucune punaise ni agrafe dans les portes ou les murs.
- Ne retirez en aucun cas les matelas (antibactériens) des lits, ils sont lavables avec du savon ordinaire.
- Les tables et les chaises sont réservées exclusivement aux bâtiments, le mobilier pour l'extérieur doit être fourni par vous-même.
- À apporter : Au moins un drap-housse, à utiliser comme housse de matelas (également si vous utilisez un sac de couchage) il n'y a pas de couvertures. Serviettes, nécessaires de nettoyage (brosse, savon, serpillière, ...), papier toilette

Les règles de nuisance sonore à respecter sont les suivantes :

1. Les jeux de nuit sont interdits après 22 heures, sauf après accord avec la police locale » (014/564700)
2. Le silence est de mise sur les terrains à partir de 22 heures.
3. Ne pas déranger les voisins et ne pas pénétrer dans les propriétés privées
4. À l'extérieur, un appareil de sonorisation ne peut être utilisé que si vous avez un but (pour une danse de camp, une chanson collective, ...) et pendant une courte durée. Dans tous les autres cas, la musique amplifiée est interdite.

Le tri des déchets est obligatoire ! Pensez à l'avenir, à notre environnement et à notre climat. Déposer les déchets ménagers, le papier et le carton et les PMC (sacs bleus) dans la zone prévue à cet effet. Apporter le verre dans le conteneur dédié à cet effet à l'entrée de Zonnedaauw . Les déchets verts doivent être jetés dans la poubelle recyclable de la forêt. Pouvons-nous vous demander de ne pas emporter des colliers de serrage en plastique, du ruban adhésif en plastique, du ruban à conduits, des bombes de table et des ballons à eau non dégradables. Déposer les bouchons et mégots de cigarettes dans la poubelle.

Il est défendu de se baigner dans l'étang. Ne rien jeter dans l'eau.

Les défauts dans le bâtiment ou dans la cuisine doivent être signalés au responsable du camp au plus tard 24 heures après l'arrivée.